



Vous voulez devenir technicien réparateur de smartphone ?

Découvrez dès à présent nos formations ouvertes à tous public ! Nous vous accompagnons pour devenir un professionnel de la réparation de smartphone.

Avec **SMART FORMA PRO** vous bénéficiez de :

- Formations **reconnue par l'état**
- Formations éligibles au **CPF et finançable jusqu'à 100%**
- Formations de qualités répondant au **référentiel Qualiopi**

Nos partenaires





NIVEAU 1

Objectifs :

Cette formation s'adresse aux débutants, elle vous permettra de découvrir les outils et l'environnement de travail d'un technicien afin d'apprendre à identifier les pannes sur un produit. Lors de la formation réparation de smartphone et de tablettes, le réparateur de smartphone et tablette peut travailler à son compte en tant que chef d'entreprise ou auto-entrepreneur. Il effectue la maintenance de matériel, du service après-vente des produits électroniques, ou encore de la vente de produits associés.

Ainsi le réparateur prend en charge la demande client et diagnostique le produit et en assure la réparation : en réinstallant le système, en remplaçant un sous ensemble (hors intervention carte mère) ou en désoxydant l'appareil. Il rédige également le compte rendu de l'intervention et participe à l'amélioration du service en contribuant à la capitalisation de l'information et à l'amélioration des procédures déjà établies. Enfin, le technicien peut également être amené à communiquer en interne (avec les collaborateurs et la hiérarchie) ou en externe (commandes de pièces détachées, collaborateurs extérieurs).

Il peut être en poste dans son magasin généraliste ou spécialisé, dans une entreprise des groupements indépendants ou dans une station technique agréée en freelance.

Ainsi selon la structure, l'organisation de l'emploi du réparateur sera répartie entre l'atelier et le service client. De plus, son expertise technique définit la part de ses activités techniques et commerciales. Pour finir, son savoir-faire définit aussi son niveau d'intervention et explique ses responsabilités et son autonomie.